

FORUM PARLEMENTAIRE SUR LES ENFANTS

New York, 9 mai 2002

NOTE EXPLICATIVE

L'UNICEF et l'UIP tiendront un forum parlementaire le 9 mai 2002 dans le cadre de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants (8-10 mai). Ce forum donnera à des parlementaires venus du monde entier l'occasion d'élaborer des stratégies politiques et législatives de mise en oeuvre des résultats de la session extraordinaire. Il s'inscrira dans le prolongement de la résolution intitulée *Protéger et entourer les enfants, forces vives de la société de demain* adoptée par la 106^{ème} Conférence de l'UIP à Ouagadougou (Burkina Faso, septembre 2001) et aux conclusions de la 107^{ème} Conférence (Marrakech, Maroc) où la question du travail des enfants sera débattue.

Les objectifs du Forum

Il reste encore beaucoup à faire pour honorer les engagements que les gouvernements ont pris au premier *Sommet mondial pour les enfants*, en 1990, et mettre en oeuvre la *Convention relative aux droits de l'Enfant*, instrument international entré en vigueur également en 1990.

Les parlementaires ont une influence sur l'opinion publique et ont été élus par le peuple pour le représenter. En leur qualité de législateur et dans leur fonction de contrôle de l'action du gouvernement, ils ont un rôle crucial à jouer dans la défense des droits de l'enfant. Les gouvernements doivent répondre devant les parlements des promesses qu'ils ont faites. Pour être efficaces, ils doivent être plus étroitement associés aux processus décisionnels internationaux qui appelleront un prolongement au niveau national.

Le Forum a pour but d'apporter une dimension parlementaire à la session extraordinaire de l'Assemblée générale. Plus particulièrement, il vise à mettre au point les stratégies politiques et législatives nécessaires à la mise en oeuvre des engagements, nouveaux et anciens, concernant les enfants. Il donnera aussi à des parlementaires de différents pays l'occasion d'échanger des vues et de comparer leurs expériences sur la manière de renforcer la protection des enfants.

Programme

10 heures Remarques liminaires de Mme Najma Heptulla, Présidente du Conseil de l'Union interparlementaire, de Mme Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF, et d'un représentant du Forum des enfants, qui précèdera la session extraordinaire.

10h.20 I. Exposés des panélistes et débat

Mesures législatives exigées pour la protection des enfants conformément aux engagements internationaux, y compris suivi de la résolution de l'UIP sur la protection des enfants adoptée à la 106^{ème} Conférence interparlementaire (Ouagadougou, 2001).

11h.30 II. Exposés des panélistes et débat

Mobilisation de ressources pour mettre en oeuvre les engagements internationaux relatifs aux enfants et rôle du Parlement dans l'évaluation de l'impact des budgets nationaux et de la législation sur les enfants.

Les exposés des panélistes - législateurs experts - seront brefs et devront avoir pour effet de susciter un débat entre les participants. Dès que la liste de ces panélistes sera finale, elle sera affichée sur le site Web de l'UIP (www.ipu.org). Les participants seront invités à traiter les questions introduites par les panélistes. Ils sont invités à ne pas donner lecture de discours rédigés à l'avance.

Il n'y aura pas de liste d'orateurs; les participants auront un temps de parole de trois minutes et, si le temps le permet, ils pourront prendre plusieurs fois la parole.

12h.50 Clôture du Forum par des observations finales. Un communiqué final paraîtra.

Participation

La réunion est ouverte :

- aux parlementaires nationaux
- aux membres des assemblées parlementaires régionales
- aux membres des parlements des enfants
- aux représentants des délégations gouvernementales, aux représentants des missions permanentes et aux représentants des organisations non gouvernementales accréditées auprès des Nations Unies en qualité d'observateur.

Il n'y aura pas de places assignées. Pour faciliter les contacts entre participants aux fins de suivi et de mise en œuvre, une liste des participants sera établie.

Langues

L'interprétation simultanée sera assurée dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

Documents

Seront disponibles en anglais et en français les documents suivants :

- Projet de document sur les résultats de la session extraordinaire
- Rapport du Secrétaire général intitulé *Nous, les enfants*
- Document de travail UIP-UNICEF
- Compilation des prises de position de l'UIP sur les enfants pendant la période 1985-2001

Horaire et lieu du Forum

Le forum aura lieu au Siège de l'ONU dans la salle de conférences 4 (au premier sous-sol). Il se tiendra de 10 à 13 heures.

Pour éviter tout retard dans le déroulement du Forum, les participants sont invités à se présenter à la salle de conférence dès 9h30.

Inscription

Les participants devront retourner le formulaire d'inscription ci-joint au plus tard le 15 avril 2002 au Bureau de liaison de l'UIP à New York. Sur la base des formulaires d'inscription reçus, une liste finale des participants sera établie et distribuée à la réunion.

Accès au Forum

Les mesures de sécurité entourant la session extraordinaire de l'Assemblée générale seront très strictes et nul ne pourra pénétrer dans les locaux de l'ONU sans y être dûment accrédité.

- les membres de parlements *nationaux* sont priés de se procurer leurs badges d'accès auprès du Service de sécurité de l'ONU par l'intermédiaire de leurs missions permanentes aux Nations Unies.
- les membres d'assemblées parlementaires *régionales* sont priés de se procurer leurs badges d'accès auprès du Service de sécurité de l'ONU. L'UNICEF communiquera au Service de sécurité les informations requises pour l'établissement de ces badges sur la base des formulaires d'inscription reçus.

Le Service de sécurité de l'ONU se trouve au 801 UN Plaza, au coin de la 1^{ère} Avenue et de la 45^{ème} Rue, directement au niveau de la rue.

Les dispositions à prendre pour le voyage et le séjour (vols, réservations de chambres d'hôtel, etc.) incombent aux participants.

Contacts utiles à New York

Le Bureau de liaison de l'UIP est situé en face du Siège de l'ONU, 821 UN Plaza, 9^{ème} étage (au coin de la 1^{ère} Avenue et de la 46^{ème} Rue, dans le Turkish Center). Les demandes d'information peuvent aussi se faire par téléphone (1-212-557-5880) ou par courrier électronique (ny-office@mail.ipu.org) pendant les heures de bureau (de 9 heures à 17h.30).

La personne responsable à l'UNICEF des questions liées au Forum parlementaire est Ludo Welffens, du service des Affaires de l'ONU et des relations extérieures à New York; adresse électronique : lwelffens@unicef.org; téléphone (1-212) 326-7226; fax (1-212) 326-7770.

New York, le 25 février 2002